



Communiqué de presse

L'objectif climatique du Québec : cinq ans en arrière

OTTAWA – Québec annonçait aujourd'hui une commission parlementaire pour étudier les options de réduction de la pollution par le carbone, de 35 à 40 pourcent au-dessous des niveaux de 1990 d'ici 2030. Le leadership de la province est certainement bien accueilli, mais il lui faut rectifier le tir afin d'atteindre la cible de zéro pollution par le carbone d'ici 2050 en parvenant à son but cinq ans plus tôt.

« Le Canada et les province doivent stimuler l'innovation et la création d'emplois en enchassant dans des lois les cibles de réduction du carbone et en s'engageant à des réductions par tranches de cinq ans afin que les commerces et les consommateurs puissent mieux planifier, » déclare Louise Comeau, Directrice générale du Réseau Action Climat.

Le Québec doit appuyer les négociations des Nations Unies sur le climat en soutenant les démarches pour établir des cibles pour 2025, comme l'ont fait les États-Unis. La province doit également s'engager à un processus rigoureux de surveillance, d'examen et de vérification afin de garder la province dans la bonne voie et encourager d'autres pays à faire la même chose alors que nous finalisons un accord international sur le climat en décembre prochain à Paris.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Louise Comeau, 506-238-0355, lcomeau@climateactionnetwork.ca

Climate Action Network Canada – Réseau action climat Canada

1510-1 Nicholas Street | Ottawa, ON | K1Y 1T9 | Canada
Tel & Fax: +1 (855) CLIM-NET (254-6638) | info@climateactionnetwork.ca
www.climateactionnetwork.ca | @CANRACCanada